



Vallée de la Dordogne

ROCAMADOUR • PADIRAC
COLLONGES-LA-ROUGE

COMITÉ DE DIRECTION
OFFICE DE TOURISME VALLÉE DE LA DORDOGNE
Lundi 10 octobre 2022, à Beaulieu-sur-Dordogne

Ouverture de la séance à 15h00.

Le président, Antoine BÉCO, remercie les membres présents et en visioconférence, puis, liste les personnes excusées.

Nombre de membres en exercice : 47

Votants : 28

Présents :

Élus (titulaires) : Michel CHARLOT, Nelly GERMANE, Jean-Pierre LASSERRE, Gérard LAVASTROU, Alain SIMONET, Régis VILLEPONTOUX, Antoine BECO, Bernard LE MEHAUTE, Alain NOUZIERES, André ANDRZEJEWSKI et Claire DALE (visio).

Élus (suppléants votants qui remplacent titulaires absents) : Philippe LONGUEVILLE, Michel RÉVEILLER, Jean-Luc LABORIE.

Socioprofessionnels (titulaires) : Roselyne MONS, Julien VINCENT, Yoann HEURTEVENT, Gwénaëlle LEPOUTRE, Nadège CASTANDET, Emmeran ROLLIN, Jean-François ESCAPIL INCHAUSPE, Djamila AICHOUBA, José MARTINEZ (visio).

Socioprofessionnels (suppléants votants) : Aurélie LECANU, Frédéric HOBBE, Maxence VAN NIEUWENHUYSE, Kévin DOLISY, Jean-Philippe FRANCE.

Procurations :

Dominique CAYRE à Jean-Pierre LASSERRE

Lionel JEAN à Alain SIMONET

François CEYRAC à Roselyne MONS

Raphaël. ARNAUD à Yoann HEURTEVENT

Matthieu GIETHLEN à Emmeran ROLLIN

Le quorum est atteint.

Désignation d'un secrétaire de séance : Alain SIMONET

1. Approbation du compte-rendu du 06 juillet 2022

[> Document](#)

> Vote : approbation à l'unanimité

2. Bilan de la saison touristique estivale

Monsieur le président livre un premier bilan de la saison. Malgré un contexte de crises marqué par l'inflation et les fortes chaleurs, la saison estivale 2022 se clôture sur une note encourageante. Cet été de reprise s'est déroulé avec deux événements majeurs en filigrane : l'arrivée de l'avant-dernière étape du Tour de France cycliste masculin le 23 juillet à Rocamadour, et la labellisation de trois nouveaux Plus Beaux Villages de France.

La directrice, Camille Lachèze, présente les tendances générales de fréquentation du premier semestre 2022 ainsi que le bilan d'activité de la saison estivale.

[Cf. présentation PPT](#) (p.4 à 15)

Évolution des nuitées entre le 1^{er} semestre 2019 et le 1^{er} semestre 2022 : le nombre de nuitées du 1^{er} semestre 2022 est en retrait de 8,9 % par rapport à 2019 avec une baisse de la clientèle française de 12,3 % et une hausse de la clientèle étrangère de 1,7 %.

L'année 2022 marque le retour des étrangers avec des restrictions de déplacements moins importantes qu'en 2021 et un assouplissement des réglementations douanières.

Le nombre de nuitées consommées sur le territoire de la Vallée de la Dordogne en juillet et août 2022 est de 1 900 858 contre 1 817 492 en 2019, soit une progression de 4,6 %.

Le jour le plus fréquenté en 2022 est le samedi 13 août, avec 48 961 nuitées. En 2019, le jour le plus fréquenté enregistrait 42 794 nuitées (le 10 août) soit une hausse de 14,4 %.

Dans les 10 bureaux d'accueil de l'OT, on enregistre en juillet-août 125 000 visiteurs, en progression par rapport à 2021, mais encore en deçà des chiffres de 2019.

Au-delà des attractions et des sites de visite "classiques" (les plus beaux villages de France, les grottes et gouffres, les châteaux, etc.), la randonnée et le cyclotourisme ont été largement plébiscités, ainsi que la baignade, notamment en raison des fortes chaleurs qui ont marqué l'été 2022.

L'activité commerciale de l'OT progresse par rapport à 2021 (billetterie de l'OT + 23,40 %).

En nouveauté, les "Produits d'ici", un dépôt vente tourné vers le circuit court et la qualité des produits issus du terroir et de l'artisanat d'art local.

Près de 1 100 personnes ont participé aux 55 visites guidées estivales animées par l'OT à Collonges-la-Rouge, Beaulieu-sur-Dordogne, ainsi qu'aux randonnées le long du Canal des moines à Aubazine.

Les événements phares de 2022 tels que le passage du Tour de France et la labellisation de trois nouveaux Plus Beaux Villages de France, ont engendré de fortes retombées médiatiques : JT de TF1, France 3, France 2, France 5 "Les 100 lieux qu'il faut voir", tournage de l'émission Capital d'M6 (diffusion prévue à l'été 2023)...

La fréquentation du site web vallee-dordogne.com est en hausse en juillet-août avec 594 589 utilisateurs, soit +11 % par rapport à 2021.

On enregistre aussi une viralité accrue sur les réseaux sociaux grâce aux événements médiatiques : Facebook +88 % de visites (vs juillet-août 2021) et 2 475 000 personnes touchées au total par les publications.

Instagram : +75 % de visites (vs juillet-août 2021) et 603 000 personnes touchées au total par les publications.

Lors des échanges entre les membres de l'assemblée, M. Villepontoux signale la présence de plus en plus importante de vans et camping-cars qui s'installent sur les bords, voire le lit de la rivière, engendrant des problèmes de sécurité, d'hygiène...

3. Plan d'action 2022 - état d'avancement

Camille Lachèze rappelle les objectifs stratégiques définis pour 2022 et détaille les actions afférentes en cours ou finalisées dernièrement.

[Cf. présentation PPT](#) (p.16 à 33)

Nous avons obtenu le renouvellement de notre classement en catégorie 1 en septembre dernier.

Dans le cadre du déploiement du plan d'action RSE et développement durable auprès des professionnels, nos actions dès septembre s'orientent vers les axes suivants :

- Valoriser les professionnels engagés dans une démarche RSE selon des critères définis
- Sensibiliser par des conférences, webinaires, formations...
- Accompagner les professionnels dans leurs démarches de progrès
- Montée en compétences de l'équipe OT

Un accompagnement personnalisé pour l'OT et ses équipes est sollicité auprès du cabinet ID Tourisme - Guillaume Cromer, avec un cofinancement de la Région Nouvelle Aquitaine à hauteur de 80 %.

Camille Lachèze poursuit sur la mission d'ingénierie au service de l'attractivité du territoire et annonce le recrutement de Matthieu Suau au poste de chef de projet du Plan Avenir Montagnes (prise de poste en décembre pour deux ans - missions précisées p.21).

Le contrat de destination Dordogne Valley est relancé, et le projet de contrat en cours de finalisation pour une signature en début d'année 2023.

L'inauguration du bureau d'accueil à Rocamadour s'est tenu le 04 octobre, et le plan de financement pour le bureau d'accueil à Collonges-la-Rouge est validé. Jean-Pierre Lasserre annonce le démarrage du chantier pour novembre 2022.

Camille Lachèze poursuit sur l'accompagnement des équipes d'accueil à un conseil personnalisé limitant l'utilisation de flyers avec une nouvelle application, le RoadBOOK, opérationnelle dès septembre et mise en application sur les bureaux d'accueil de Collonges-la-Rouge, Aubazine et Beaulieu-sur-Dordogne. Cette opération bénéficie de financements de la Région Nouvelle Aquitaine (p.28). Le conseiller en séjour sélectionne les recommandations qu'il ajoute au RoadBOOK de son

voyageur au fil de leur échange. L'offre est envoyée directement sur le smartphone ou la tablette du visiteur, par SMS ou mail.

Un point est fait sur l'état d'avancement des actions engagées auprès des professionnels dans le but de construire un partenariat efficient.

22 professionnels/associations ont bénéficié gratuitement d'un accompagnement personnalisé par Vincent Nicolas, conseiller numérique France Services à l'OT, depuis le début d'année.

À venir, des ateliers thématiques et des permanences à destination des professionnels, répartis sur plusieurs communes de la destination.

La refonte du Vdpro est en cours. La [nouvelle version du site web](#) sera en ligne en novembre.

Concernant la régie publicitaire, il est rappelé la présence gratuite pour tous les professionnels de la Vallée de la Dordogne sur le site web, le magazine et les e-brochures.

La régie publicitaire sur le site web est proposée en nouveauté (conditions détaillées p.33).

Le chiffre d'affaires estimé est de 50K€.

Les membres présents soulignent la qualité esthétique du site et l'importance de réaliser au sein de l'OT les encarts publicitaires, de façon à ce que ceux-ci s'intègrent bien au site. Cette exigence est ajoutée aux conditions générales de vente.

Pour information, c'est l'Agence Com Together qui est retenue pour la réalisation du Magazine 2023 et assure le démarchage de vente d'espaces publicitaires pour ce support.

Il est proposé aux membres du codir les délibérations suivantes.

4. Tarifs des produits et services 2022-2023

Conformément à l'article 2 de ses statuts, l'office de tourisme a la possibilité d'agir sur la vente de prestations de service et de produits, type produits boutique ou produits du terroir,

Il convient donc de déterminer les **tarifs "boutique" 2022** qui annuleront et remplaceront les tarifs votés en 2021. Les [tarifs 2022 proposés](#) se sont appliqués dès l'ouverture de chaque bureau d'information touristique.

Il est également proposé de conserver les **tarifs commerciaux de l'année 2022 pour l'année 2023**, tels que ci-dessous :

Tarifs visites guidées groupes 2023	
Forfait de 11 à 20 personnes : 110 € Au-delà de 20 pers. : 5,50 € par personne Groupe de 10 personnes et moins : 98 €	Supplément dimanche et jour férié : 30 € Une gratuité tous les 20 payants + 1 gratuité chauffeur Supplément langue étrangère (sauf anglais) : 25 €

Enfin, il convient de définir les **tarifs 2023 des services proposés aux professionnels**, notamment en termes de visibilité et de régie publicitaire, selon les [conditions générales de vente](#) définies :

VISIBILITÉ - LISTINGS	PROS DE LA VD	PROS HORS VD
Magazine - carnet d'adresses	Offert	100 €
Visibilité web - préparez mon séjour	Offert	300 €
Éditions à la demande (mail et courrier)	Offert	
ESPACES PUBLICITAIRES - BUREAUX D'ACCUEIL	PROS DE LA VD	PROS HORS VD
Dépôt de dépliants		
Zone 1 - Rocamadour/Gramat	350 €	400 €
Zone 2 - Nord Lot	200 €	250 €
Zone 3 - Sud Corrèze	200 €	250 €
3 zones	600 €	750 €
Écrans TV des bureaux d'accueil		
Printemps	400 €	500 €
Juillet - août	500 €	600 €
Automne	300 €	400 €
Bornes tactiles		
Printemps	200 €	300 €
Juillet - août	300 €	400 €
Automne	150 €	250 €

ESPACES PUBLICITAIRES - SITE WEB / Tarifs détaillés	PROS DE LA VD	PROS HORS VD
Page d'accueil	De 20 € à 150 €/semaine	
Grottes et gouffres	De 40 € à 570 €/semaine	
Vallée de la Dordogne	De 50 € à 730 €/semaine	
Rocamadour	De 20 € à 260 €/semaine	
Préparer mon voyage	De 60 € à 600 €/semaine	
Agenda	De 30 € à 370 €/semaine	
Pratique	20 €/semaine	
ESPACES PUBLICITAIRES - ÉDITIONS	PROS DE LA VD	PROS HORS VD
Magazine	Régie publicitaire externalisée à l'agence Com Together	
Éditions à la demande (mail et courrier)	200 €/an	
Plans de ville 3 000 ex. / 10 000 ex. / 30 000 ex. / 70 000 ex.	150 € l'encart / 200 € l'encart / 250 € l'encart / 500 € l'encart	

ACCOMPAGNEMENT - MONTÉE EN COMPÉTENCES	PROS DE LA VD
Atelier numérique	Offert
Accompagnement numérique individuel	Offert
Accompagnement Qualité Tourisme et Tourisme Responsable	Offert
Tutos Thèmes : numérique, tourisme responsable, publiés sur notre page FB actus et à retrouver sur notre site pro	Offert

RENCONTRES PROS - SE CONNAÎTRE/PARTAGER	PROS DE LA VD
<u>Eductour</u>	30 €
Bourse aux documents	Offert
Rencontres locales	Offert

Le Président propose d'approuver :

- les tarifs "boutique" annexés qui annulent et remplacent les tarifs votés en 2021 et qui se sont appliqués dès l'ouverture 2022 de chaque bureau d'information touristique ;
- les tarifs "commerciaux" (visites guidées groupes) annexés, proposés pour l'année 2023 ;
- les tarifs 2023 annexés des services proposés aux professionnels notamment en termes de visibilité et régie publicitaire.

> Vote : approbation à l'unanimité

5. Convention de partenariat 2023-2025 EDF Hydro

Jean-François Escapil Inchauspé et Philippe André, d'EDF Hydro Dordogne, sont présents et relatent la genèse et l'intérêt de ce partenariat en préambule à la convention proposée aux membres de l'OT.

EDF s'est toujours attachée à entretenir un lien de proximité avec les territoires sur lesquels sont implantés ses sites et installations. Ainsi, dès la construction de ses centrales électriques, EDF a invité le public à visiter les chantiers et a largement investi le champ du « tourisme industriel ».

En Xaintrie Val'Dordogne, cela concerne le site du barrage du Chastang.

EDF propose de confier à l'Office de Tourisme, immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours, la gestion du centre d'interprétation Odysselec, ainsi que les visites de l'usine auprès du grand public de 2023 à 2025.

Les missions suivantes seront confiées à l'OT :

- Accueil du public à l'espace Odysselec
- Visite guidée du barrage
- Billetterie et vente en ligne
- Prospection commerciale (groupes, individuels)
- Communication (production et diffusion)

- Observation (suivi statistique), reporting
- Construction de partenariats locaux (gabares, acteurs culturels...)
- Mise en réseau avec les acteurs touristiques de la destination
- Qualification de l'offre (Tourisme & Handicap, Qualité Tourisme...)

Dans le cadre du partenariat, EDF s'engage à verser :

- En 2023 : 40 000 € net TTC
- En 2024 : 30 000 € net TTC
- En 2025 : 30 000 € net TTC

Ces sommes sont calculées sur une base forfaitaire incluant la réalisation annuelle de :

- 100 demi-journées d'ouverture de l'espace EDF Odyssélec

L'accès à l'Espace EDF restera gratuit pour tous.

- 135 visites guidées réalisées pour les clientèles individuelles

Tarif normal 8 €, réduit 4 €, partenaires 5,50 €

Pas de commission reversée au site EDF

Visites gratuites pour les enfants de moins de 12 ans et lors des événements nationaux (JEP, semaine du DD...) ou lors de visite VIP à la demande d'EDF.

- Visites guidées pour les groupes toute l'année

Tarif jusqu'à 15 pax : forfait 110 € ; au-delà de 15 pax : 5,50 €/pax

1 gratuité pour 15 pax

Visites gratuites pour les groupes d'enfants (scolaires, IME...)

Monsieur le Président propose d'approuver la présente convention qui a pour objet de déterminer les conditions de partenariat entre EDF et l'Office de Tourisme dans la réalisation des visites de l'usine du Chastang et dans l'accueil des publics à son espace de visite Odyssélec, sur la période 2023-2024-2025.

> Vote : approbation à l'unanimité

6. Attribution de chèques-cadeaux au personnel

Il est proposé d'attribuer au personnel de l'OT, salarié ou mis à disposition, un avantage complémentaire aux émoluments conventionnels, exonéré de cotisations sociales.

Il s'agit de chèques-cadeaux en lien avec des événements particuliers définis par l'employeur et répondant au cadre fixé par l'URSSAF.

> Vote : approbation à l'unanimité

7. Décision modificative aux prévisions budgétaires - transfert de crédits

Monsieur le Président rappelle que l'Office de Tourisme assure la billetterie des balades en gabares de Beaulieu-sur-Dordogne et Argentat-sur-Dordogne et qu'il arrive parfois que ces prestations soient annulées par nos soins en raison notamment d'intempéries.

Monsieur le Président rappelle également qu'il convient de réaliser des travaux d'audit, d'études et d'avant projet en prévision des nouveaux aménagements des bureaux d'information touristique de Beaulieu-sur-Dordogne et d'Argentat-sur-Dordogne.

Aussi, le Président propose :

-d'augmenter les crédits au compte 6718 (autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion) pour un montant de 3 500 € de façon à effectuer les remboursements des clients pour lesquelles les prestations achetées ont été annulées ;

-d'inscrire des crédits au compte 2031 (frais d'études) d'un montant de 10 500 €.

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Catalogues & imprimés	6236		3 500,00			
Autres charges except. sur opérations de				6718		3 500,00
Fonctionnement dépenses			3 500,00			3 500,00
	Solde		0,00			
Frais d'études				2031	111	10 500,00
Mobilier	2184	111	10 500,00			
Investissement dépenses			10 500,00			10 500,00
	Solde		0,00			

> **Vote : approbation à l'unanimité**

8. Modification des statuts de l'EPIC

Suite au déménagement du bureau de Rocamadour, Monsieur le Président informe les membres du comité de direction qu'il convient de corriger l'article 23 des statuts de l'Office de Tourisme.

En effet, cette demande émanant du greffe, en date du 21 septembre 2022, est nécessaire à la modification de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de l'EPIC sollicitée.

Aussi, il est demandé la modification de l'article 23 des statuts et la régularisation de la numérotation des articles par la même occasion, tel que présenté ci-dessous :

Statuts actuels	Statuts modifiés
Article 23 - Domiciliation Le siège social de l'office de tourisme est domicilié à Rocamadour.	Article 25 - Domiciliation Le siège social de l'office de tourisme est domicilié Rue Roland le Preux à Rocamadour.

> **Vote : approbation à l'unanimité**

9. Modification du règlement intérieur de l'EPIC

Depuis le 1er septembre 2022 et après consultation des membres du CSE, le règlement intérieur de l'EPIC doit être modifié puisqu'il est nécessaire d'y rappeler l'existence du dispositif de protection des lanceurs d'alerte (loi "Sapin 2" du 21/03/2022).

De plus, dans un but d'harmonisation entre la protection des lanceurs d'alerte et celle des victimes de harcèlement, cette même loi étend la protection contre le licenciement à toute personne qui a subi ou refusé de subir des agissements de harcèlement ou en a été témoin.

Les articles L.1152-2, L.1153-2 et L. 1153-4 du code du travail ont été réécrits et doivent donc être mis à jour dans le règlement intérieur. L'article L.1153-3 du code du travail à quant à lui été supprimé.

Il conviendra ensuite de communiquer le règlement intérieur à l'inspection du travail et de le déposer au greffe du conseil des prud'hommes. L'affichage obligatoire sera également mis à jour.

> Vote : approbation à l'unanimité

10. Questions diverses

-Festival de musique sacrée de Rocamadour - projet de développement en Vallée de la Dordogne corrézienne - intervention d'Emmeran Rollin, directeur :

L'idée de développer le festival sur la Vallée de la Dordogne Corrèzienne est née en juillet 2022.

En 2013, les concerts étaient uniquement sur Rocamadour puis le festival a bien grandi, ce sont plus de 12 000 festivaliers qui en font un des plus grands festivals de musique classique en France. Avec la création de l'OT en 2016 associant Corrèze et Lot, la naissance de la marque de territoire, le développement du Festival sur l'ensemble de la vallée semble tout à fait pertinent.

Des programmations supplémentaires seraient proposées aux Tours de Merle, à Beaulieu sur Dordogne, Argentat sur Dordogne, Aubazine dans un premier temps, et, en parallèle, une programmation associée à de l'itinérance douce (randonnée pédestre ou cyclo).

La programmation 2023 est en cours de finalisation.

Nicole Bardi, Alain Simonet, Jean-Pierre Lasserre font part de leur fort intérêt et de leur soutien à ce projet de développement.

Séance levée à 17h00.